

Mardi 31 mai 2022

Conférence d'Olivier ARTUS  
« L'apport des traditions de la Bible hébraïque à une réflexion  
anthropologique contemporaine : l'exemple de Genèse 1-4 ».

Les récits des origines, qui ouvrent le premier livre de la bible, en influencent la lecture et la compréhension. L'autorité dont ils bénéficient est pour une part liée à leur position introductive : dans la littérature hébraïque de l'époque perse, les textes placés en introduction d'un ensemble littéraire en fournissent également une clef d'interprétation. Les récits des origines ont été introduits relativement tardivement dans le Pentateuque, au moment où celui-ci formait le premier « canon des écritures d'Israël, à la fin de l'époque perse (IV<sup>e</sup> siècle avant n. e.). Au sein des récits des origines (Gn 1–11), les récits des quatre premiers chapitres du livre peuvent être appréhendés comme un ensemble littéraire unifié qui, introduisant l'ensemble de la bible hébraïque, en donne également des clefs de compréhension théologique, idéologique et anthropologique.

L'analyse littéraire de Gn 1-4 montre comment cet ensemble littéraire, qui comporte trois sections distinctes (Gn 1,1-2,3 ; Gn 2,5-3,24 ; Gn 4) a été soigneusement composé, et comment ses différentes parties sont reliées par des agrafages verbaux, qui invitent à lire ce texte comme un ensemble cohérent.

L'exégèse de Gn 1,1-2,3 montre que ce récit constitue une critique radicale de l'idolâtrie, pourtant prédominante au Proche-orient ancien, et comment la domination confiée par le personnage divin aux humains est une domination paradoxale, caractérisée par la douceur.

Tout en présentant comme Gn 1,1-2,3 la création comme don divin, le récit de Gn 2,5-3,24 dénonce le désir de toute puissance des humains, met une limite à leur désir d'appropriation, et rend compte de la condition universelle de l'humanité : travail, peine, mortalité.

Enfin, Gn 4 met en évidence l'impasse du désir de toute puissance, qui conduit à la violence, au meurtre et à l'aliénation.

Ainsi, d'étape en étape, c'est le récit biblique lui-même, et ses péripéties, qui permet de donner un contenu aux notions de « bien » et de « mal », introduites sans définition en Gn 2,9 : en trois tableaux successifs, la composition littéraire de Genèse 1–4 met en relief la douceur et la bonté du projet divin à l'égard de l'homme (Gn 1, 1–2, 3 et Gn 2), la solitude de l'humanité qui rejette ce projet et se tient à l'écart de dieu (Gn 3), enfin la violence qui fait irruption dans l'humanité lorsqu'elle demeure éloignée de dieu (Gn 4). De manière un peu schématique, il est possible de considérer que deux anthropologies se font face en Gn 1-4 :

– Une *anthropologie du don* selon laquelle le monde et les biens qu'il contient sont « reçus » par l'être humain comme des réalités qui le précèdent. Tout être humain fait irruption dans un monde où la vie et les biens qu'il reçoit sont, au départ, indépendants de sa volonté. Il en résulte, selon le récit biblique, une certaine « distance » entre l'être humain et les biens, distance qui bannit domination et possession exclusive.

– Une *anthropologie de l'autonomie absolue*, qui, peu à peu, se met en place dans le récit, en particulier aux chapitres 3 et 4. L'être humain agit en propriétaire absolu du jardin d'Éden, et il use sans limites de ses fruits (Gn 3). Bientôt, c'est sur la vie elle-même qu'il étend sa domination : Caïn s'approprie la vie d'Abel et la supprime (Gn 4).

Quelle « réponse » le texte biblique propose-t-il face au défi d'une anthropologie de l'autonomie absolue, et de sa conséquence inévitable, la violence et la mort ? La finale de Genèse 3, comme celle de Genèse 4, 1–16, pourraient sembler prendre acte d'une situation d'isolement des humains, puis des désordres qui en résultent inexorablement. Pourtant, par sa structure, le récit biblique, dès Genèse 1–4, indique une voie de « résistance » à la violence : l'adhésion aux lois qui concluent les récits de Genèse 1 et Genèse 2. Ces lois prennent acte que toute vie humaine est précédée d'un don (la vie elle-même, le monde, les biens qu'il comporte), et que la reconnaissance de ce don est le préalable nécessaire à l'abandon de toute stratégie de domination, ou de possession, qui conduit inévitablement à la violence. Le récit biblique introduit ainsi à une « économie de la gratuité ».